

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Page 1 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

**Section 1. Identification de la substance ou de la préparation et de la société ou entreprise**

**1.1. Identification du produit et de l'entreprise: Deccofenato pot**

**1.2. Utilisations:** Fongicide désinfectant à usage industriel alimentaire et environnemental. Toute utilisation qui n'est pas indiquée dans la Fiche de données sécurité n'est pas conseillée.

**UFI :** A410-G087-S00U-ESWU

**1.3. Données du fournisseur de la fiche de données de sécurité:**

Decco Ibérica Post-Cosecha, S.A.U C/ Villa de Madrid 54  
46988 Paterna Valencia (Espagne) Téléphone 0034961344011  
[info@deccoiberica.es](mailto:info@deccoiberica.es)

**1.4. Téléphone en cas d'urgence:**

Institut national de toxicologie (Espagne) : (+34) 91 5620420 (Orfila- France) : +33145425959

---

**Section 2. Identifications des risques**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Conformément au règlement 1272/2008 : GHS03** (Flamme sur cercle), **GHS07** (Point d'exclamation), **GHS09** (Environnement).



**DANGER**



---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

### Indications supplémentaires sur les risques pour les personnes et l'environnement Conformément au règlement 1272/2008 :

**H271** : Peut provoquer un incendie ou une explosion; très comburant.

**H302** : Nocif en cas d'ingestion.

**H315** : Provoque une irritation cutanée.

**H319** : Provoque une sévère irritation oculaire.

**H335** : Peut irriter les voies respiratoires.

**H410** : Très toxique pour les organismes aquatiques, à effets nocifs durables.

### 2.2.Éléments de l'étiquette Conformément au règlement 1272/2008 :

**P210+P220** : Maintenir à l'abri de la chaleur, de surfaces chaudes, d'étincelles, de flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir éloigné des vêtements et d'autres matériaux combustibles. Prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas mélanger à des matériaux combustibles.

**P233** : Conserver le récipient hermétiquement fermé.

**P271+P261** : À n'utiliser qu'à l'extérieur et dans des lieux bien ventilés. Éviter la fumée.

**P280** : Porter des gants/vêtements/lunettes/masque de protection.

**P283** : Porter des vêtements ignifuges ou retardateurs de flammes.

**P273** : Éviter son déversement dans l'environnement.

**P391** : Nettoyer les déversements.

**P501** : Éliminer le contenu et/ou son récipient conformément à la norme sur les déchets.

### 2.3.Autres dangers :

D'après nos connaissances actuelles et dans le cadre d'une manipulation adéquate, le produit ne présente pas de danger pour les personnes ni pour l'environnement.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Page 3 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

**Section 3. Composition/Informations sur les composants**

Composants	N° CAS	g/kg	Symbole (s)	Phrases R	Pictogrammes de danger	Phrases H
Orthophénylphénol	90-43-7	300	Xi N	36/37/38 50		H319 H315 H335 H400
Chlorate de Potassium	3811-04-9	160	Xn O N	20/22 9 51/53		H271 H332 H302 H411

**Section 4. Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**En cas de contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Ne pas oublier de retirer les lentilles.

**En cas d'ingestion:**

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.

NE PAS provoquer de vomissements. Ne rien administrer par voie orale.

**En cas de contact avec la peau:**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau et au savon, sans frotter.

**4.2. Principaux symptômes et effets aigus et à retardement**

Irritation des yeux, de la peau, des muqueuses, de la trachée respiratoire et gastro-intestinale.

Anémie hémolytique, méthémoglobinémie et coagulopathies

Troubles cardiaques, rénaux et hépatiques.



---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Page 4 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

**4.3. Indication sur d'éventuels soins médicaux et traitements spéciaux à administrer immédiatement****Recommandations pour le médecin**

En cas d'ingestion décontamination digestive selon l'état de conscience.

En cas d'ingestion méthémoglobinémie sévère, administrer du bleu de méthylène à 1 %.

Traitement des symptômes et soutien.

**Informations supplémentaires**

Éloigner la personne du lieu d'exposition et lui retirer ses vêtements tachés ou portant des éclaboussures. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Ne pas oublier de retirer les lentilles. En cas de contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau et au savon, sans frotter. En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements, sauf avis contraire du Centre de toxicologie ou d'un professionnel de la santé. Garder le patient en position de repos et maintenir sa température corporelle. Contrôler sa respiration. Respiration artificielle si besoin. Si la personne est inconsciente, la coucher sur le côté avec la tête placée plus basse que le reste du corps et les genoux fléchis. Si nécessaire, conduire la personne intoxiquée vers un centre médical, et dans la mesure du possible, emporter l'étiquette ou le récipient.

**EN CAS D'INTOXICATION, APPELER L'INSTITUT NATIONAL DE TOXICOLOGIE.  
TÉLÉPHONE 0034915620420**

**NE LAISSER EN AUCUN CAS LA PERSONNE INTOXIQUÉE SANS SURVEILLANCE.**

---



---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 5 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

### **Section 5. Mesures de lutte contre les incendies**

#### **5.1.Méthodes d'extinction:**

Eau, mousse, CO<sub>2</sub>, produits chimiques secs.

#### **5.2.Dangers spécifiques dérivant de la substance ou du mélange:**

Aucun danger spécifique n'est connu dans des conditions d'utilisation normales et qui respectent les indications de cette Fiche de données de sécurité.

#### **5.3.Recommandations pour le personnel de lutte contre les incendies:**

Gants, équipement de respiration autonome, vêtements de protection.

---

### **Section 6. Mesures en cas de déversement accidentel**

- |  |  |
|--|--|
| <b>6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence</b> | Porter l'équipement de protection. Maintenir à distance toute personne ne portant pas de protection. S'assurer que la ventilation est suffisante.      |
| <b>6.2. Précautions relatives à l'environnement</b>  | Nettoyer le produit en le balayant ou en l'aspirant, sans générer de poussière et l'incinérer ou le recycler conformément à la législation en vigueur. |
| <b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>                                | Pour son élimination, consulter la section 13.   |
| <b>6.4. Des références se trouvent dans d'autres sections</b>                                  | Consulter la section 8   |



---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 6 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

### **Section 7. Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions pour une manipulation sécurisée**

Pendant l'application du produit, ne pas rester dans la zone dans laquelle il est utilisé. Manipuler le flacon avec précaution et veiller à bien le fermer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit. Maintenir à distance la nourriture, les boissons et la nourriture pour animaux. À conserver hors de la portée des enfants.

#### **7.2. Conditions pour un stockage sécurisé, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le produit dans son récipient d'origine et bien fermé, dans un lieu bien ventilé et à température ambiante.

---

### **Section 8. Contrôles des expositions/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle** Non applicable

**8.2. Contrôle de l'exposition.**

#### **Mesures d'ordre technique**

Fournir une ventilation adéquate.

#### **Équipements de protection individuelle**

**Une protection respiratoire** N'est pas nécessaire pour l'application du produit étant donné que la personne procédant à l'application doit sortir de l'enceinte une fois la mèche allumée.



---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 7 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

### Protection des mains

EPI : Gants réutilisables pour l'application de produits chimiques.

Caractéristiques : Marquage CE de catégorie III.

### Protection des yeux

EPI : Lunettes de protection avec monture intégrale.

Caractéristiques : Marquage CE de catégorie II.

### Protection de la peau

EPI : Vêtements de protection contre les produits chimiques et chaussures de sécurité pour les produits chimiques, avec propriétés antistatiques.

Caractéristiques : Marquage CE de catégorie III

### Mesures d'hygiène

Garantir la présence de stations de rinçage des yeux et de douches à proximité des postes de travail. Se laver les mains, les bras et le visage avant de manger, de fumer ou d'utiliser le lavabo. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

---

---

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

État physique à 20 °C : Poudre  
Couleur : Blanc mat  
Odeur : Caractéristique

---

## Section 10. Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité.** Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique.** Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses.** Risque d'explosion en cas de mélange avec des substances comburantes.

**10.4. Conditions à éviter.** Aucune donnée disponible.



---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 8 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

**10.5. Matériaux incompatibles.** Aucune donnée disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux.** Fumées toxiques.

---

### Section 11. Informations toxicologiques

Aucune donnée de la formulation n'est disponible en ce qui concerne la toxicité; ainsi, les données suivantes correspondent à la substance active.

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>DL50 par voie orale</b>	> 1 000 mg/kg pc par souris
<b>DL50 par voie cutanée</b>	> 2 000 mg/kg pc par souris
<b>Application oculaire</b>	Légèrement irritant pour les yeux
<b>Application cutanée</b>	N'est pas considéré comme irritant pour la peau

---

### Section 12 Informations écologiques

**12.1 Toxicité.** Ne pas contaminer l'eau avec le produit ni son récipient. Très toxique pour les organismes aquatiques.

**12.2 Persistance et dégradabilité.** Aucune donnée disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation.** Aucune donnée disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol.** Aucune donnée disponible.

**12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.** Aucune donnée disponible.

**12.6. Autres effets indésirables.** Éviter son déversement dans l'environnement.

---



---

## **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Page 9 sur 8

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

### **Section 13. Considérations relatives à son élimination**

#### **13.1. Méthodes pour le traitement des déchets**

Éliminer le produit de manière sécurisée, conformément aux réglementations locales. Ne pas abandonner l'emballage vide une fois son contenu utilisé ; c'est un déchet dangereux. Les emballages vides doivent être collectés par une entreprise autorisée.

---

### **Section 14. Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU**

**ADR/RID** : UN 1479 SOLIDE COMBURANT, NCA. (ORTHOPHÉNYLPHÉNOL), 5.1, GE III (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**IMDG** : UN 1479 SOLIDE COMBURANT, NCA. (ORTHOPHÉNYLPHÉNOL), 5.1, GE III (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**IATA** : UN 1479 SOLIDE COMBURANT, NCA. (ORTHOPHÉNYLPHÉNOL), 5.1, GE III (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

#### **14.2. Désignation officielle de transport des Nations Unies**

SOLIDE COMBURANT

#### **14.3. Classe(s) de danger lié au transport**

5.1

#### **14.4 Groupe d'emballage**

GE III

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Danger pour l'environnement



---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 10 sur

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

### 14.6. Précautions particulières à l'attention des utilisateurs.

Ne pas rester à proximité du produit pendant son application.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC.

Exempt

---

## Section 15. Informations réglementaires

### 15.1. Règlementation et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 49791.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune donnée disponible.

---

## Section 16. Autres informations

H319: Provoque une sévère irritation oculaire.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H271: Peut provoquer un incendie ou une explosion; très comburant.

H332: Nocif en cas d'inhalation.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, à effets nocifs durables.



---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Page 11 sur

Règlement 2015/830 CE (Modifie le Règ. 1907/2006 CE)

Deccofenato pot

Date de publication: 21/04/2021 Révision: 04

ADR: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route) RID : Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)

IATA: International Air Transport Association (Association du transport aérien international)  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses)

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

Respecter l'utilisation, les doses, les conditions et les précautions d'utilisation mentionnées sur l'étiquette et établies conformément aux propriétés du produit vendu. Ce produit est un fongicide utilisé dans l'industrie alimentaire. L'utilisateur doit être informé des informations contenues dans cette Fiche de sécurité.

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Leur objectif est de décrire nos produits en matière de sécurité et ne constitue pas une garantie de leurs propriétés étant donné que chaque manipulateur est tenu de respecter toutes les dispositions légales applicables.

---

Fin du document